

La France condamne les nouvelles colonies israéliennes

2 novembre 2011



Israël - Construction de nouveaux logements à Jérusalem-Est et gel des transferts de fonds à l'Autorité palestinienne (2 novembre 2011)

La France condamne la décision des autorités israéliennes d'accélérer la construction de plusieurs milliers de logements dans diverses colonies à Jérusalem-Est et dans ses environs. Elle rappelle que la colonisation, tant en Cisjordanie qu'à Jérusalem-Est, est illégale au regard du droit international et constitue une menace pour la solution des deux Etats.

Nous appelons le gouvernement israélien à s'abstenir de mettre en œuvre ce projet et de façon plus générale, à mettre un terme à la colonisation.

La France est vivement préoccupée par les discussions en cours au sein du gouvernement israélien au sujet d'un éventuel gel du transfert des taxes récoltées au nom de l'Autorité palestinienne. Nous appelons les autorités israéliennes à maintenir le versement de ces fonds. Leur gel serait en effet contraire aux engagements internationaux contractés par Israël et à ses obligations juridiques. Il menacerait en outre les progrès obtenus par l'Autorité palestinienne dans la construction des institutions palestiniennes sur le terrain.

Lire aussi : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pa...>

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > **ARCHIVES** >
- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/La-France-condamne-les-nouvelles-colonies-israeliennes>